



## VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET  
MEMRAMCOOK, N.-B. E4K 3S6

village@memramcook.com  
<http://www.memramcook.com>

Tél. : (506) 758-4078  
Télec. : (506) 758-4079

### PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 15 septembre 2014, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :

Donald O. LeBlanc	- Maire
Brian Cormier	- Conseiller / Maire suppléant
Joe Breau	- Conseiller général
Victor LeBlanc	- Conseiller
Raoul Boudreau	- Conseiller
Rolando Cormier	- Conseiller
Yves M. Leger	- Directeur général
Monique Bourque	- Secrétaire municipale
Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
Octave LeBlanc	- Directeur des loisirs et de la programmation
Louis-Marie Cormier	- Chef pompier

Absence : Don (Barber) LeBlanc - Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Rolando Cormier**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

**5. Adoption des procès-verbaux**

P14 – 09 – 151

**a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 août 2014****Proposé par Joe Breau****Appuyé de Brian Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 18 août 2014 à 19 h, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P14 – 09 – 152

**b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 septembre 2014****Proposé par Raoul Boudreau****Appuyé de Joe Breau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 2 septembre 2014 à 18 h 30, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

**6. Affaires découlant des procès-verbaux****a) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 août 2014**

Aucune.

**b) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 septembre 2014**

Aucune.

**7. Rapport des conseillers****a) Joe Breau****i) Société culturelle de la Vallée de Memramcook**

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la dernière réunion du conseil. Le conseiller Breau mentionne qu'il a visité le Centre culturel à Bouctouche et dit que c'est une très belle installation.

**ii) Commission de services régionaux 7**

Le conseiller Breau indique qu'une réunion de la Commission aura lieu mercredi de cette semaine à Scoudouc. Un employé de la Commission est toujours disponible pour servir la clientèle ici à l'édifice municipal tous les mercredis.

**iii) Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook**

Le conseiller Breau mentionne qu'une réunion aura lieu ce soir pour discuter du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Bibliothèque publique le 15 octobre prochain. Une invitation a été envoyée aux membres du conseil à cet effet.

Le conseiller Breau partage qu'il a assisté à plusieurs activités depuis la dernière réunion du conseil, notamment le dernier spectacle de la saison à la chapelle Beaumont.

b) Raoul Boudreaui) **Protection**

Le conseiller Boudreau mentionne qu'une rencontre est prévue sous peu avec le gendarme Andrew Paynter qui demande du « feedback » de la municipalité.

Le chef pompier, Louis-Marie Cormier, présente le rapport d'activités du Service d'incendie depuis la dernière réunion du conseil. Le maire félicite le chef pour sa participation au championnat Nord-Américain *IRONMAN Mont-Tremblant* au Québec au mois d'août.

ii) **École Abbey-Landry**

Le conseiller Boudreau souhaite la bienvenue au nouveau directeur de l'école Abbey-Landry, monsieur Pierre Roy. Il continue en demandant aux automobilistes d'être prudents sur la route et de faire attention aux écoliers et aux autobus qui sont de retour en circulation. Il ajoute que les lumières clignotantes installées à proximité de l'école pour annoncer les traverses piétonnes aident à rappeler aux gens de ralentir dans la zone scolaire.

iii) **Associations touristiques**

Aucun rapport.

Le conseiller Boudreau félicite l'équipe de balle-molle de filles S14 de Memramcook qui a remporté la médaille de bronze au championnat de l'est du Canada qui a eu lieu à Quispamsis au mois d'août dernier.

c) Rolando Cormieri) **Société historique de la Vallée de Memramcook**

Le conseiller Cormier mentionne qu'une réunion aura lieu mardi de cette semaine.

ii) **Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**

Aucun rapport.

Le conseiller Cormier mentionne qu'il a assisté au débat électoral et félicite les organisateurs de cette soirée.

d) Brian Cormieri) **Festival / Carnaval**

Aucune réunion n'a eu lieu.

ii) **Action enfant au cœur de la communauté (AECC)**

Aucune réunion n'a eu lieu pendant l'été, mais l'une est prévue cette semaine.

Le conseiller Cormier mentionne qu'il a assisté à quelques réunions et activités depuis la dernière réunion du conseil.

e) Don (Barber) LeBlanc (absent)

i) Sentier de l'Étoile

ii) EOS

f) Victor LeBlanc

Le conseiller LeBlanc souhaite une bonne année scolaire au personnel enseignant et aux étudiants.

i) Monument-Lefebvre

Aucun rapport.

ii) 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph

Une réunion a eu lieu la semaine dernière et les activités sont en marche. Plusieurs centaines de billets ont déjà été vendus pour les diverses activités planifiées au cours du prochain mois. Le conseiller LeBlanc encourage le conseil et la population à participer en grand nombre à cette fête historique.

iii) Centre communautaire

Le conseiller LeBlanc cède la parole au directeur des loisirs et de la programmation qui partage que le comité du Centre communautaire se réunit assez régulièrement et que l'élaboration du plan stratégique progresse bien.

Le conseiller LeBlanc partage que le comité du Temple de la renommée sportive reprend ses activités.

Le conseiller LeBlanc ajoute qu'il a assisté au dernier spectacle de la saison estivale à la Chapelle Beaumont et félicite le comité pour leur beau travail. Il continue en disant qu'il reçoit de bons commentaires pour l'installation des lumières clignotantes dans la zone scolaire. Il cède la parole au directeur des opérations et infrastructures qui donne une mise à jour des travaux sur la rue Principale. Les travaux ont débuté ce matin et se poursuivront au cours des 2 prochaines semaines. La route devra être fermée à certains moments pendant le jour pour permettre à l'entrepreneur de faire les travaux. Des enseignes avec la mention « *Détour* » seront placées à cet effet. Le conseiller LeBlanc termine en disant qu'il a assisté au débat électoral.

8. **Rapport du maire**

Le maire remercie à son tour les organisateurs du débat électoral qui s'est très bien déroulé. Il souhaite bonne chance aux quatre candidats et encourage toute la population d'exercer leur droit de vote. Il continue en félicitant le comité des Airs d'été à la Chapelle Beaumont qui s'occupe de la programmation et de la Chapelle Beaumont. Le maire mentionne que des rencontres publiques auront lieu au cours des prochains mois pour la mise à jour du plan stratégique de la municipalité.

i) **Institut de Memramcook**

Le directeur général mentionne que l'appel d'offres sera disponible dans les prochains jours sur le site Web du gouvernement provincial (NBON).

ii) **Vive le Collège Saint-Joseph**

Aucun rapport.

Le maire encourage toute la population à participer aux activités organisées dans le cadre des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du Collège Saint-Joseph. Il poursuit en mentionnant que le budget de la CSR7 sera présenté au conseil d'administration à la fin octobre. Il termine en disant que le conseil aura rencontré les 4 candidats avant les élections provinciales pour leur partager les besoins de la municipalité.

9. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**a) **Présentation de l'état des résultats du fonds de fonctionnement général au 31 août 2014**

La directrice des finances présente le rapport du fonds de fonctionnement général. Quelques questions sont posées par les membres du conseil.

b) **Nomination de l'agent chargé de l'exécution des arrêtés municipaux  
Proposé par Victor LeBlanc  
Appuyé de Joe Breau**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté divers arrêtés municipaux;

**ET ATTENDU QUE** la municipalité doit veiller à l'application de ses arrêtés;

**ET ATTENDU QUE** le conseil estime le service d'application des arrêtés municipaux utile à la paix, à l'ordre, à la bonne administration de la municipalité et propre à encourager l'hygiène, la sécurité et le bien-être de ses habitants;

**IL EST RÉSOLU QUE** la personne suivante soit autorisée, désignée et nommée en vertu de l'autorité municipale décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom de la municipalité pour assurer l'exécution des arrêtés :

Ian Amirault-Langlais;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** les autorisations, désignations et nominations ci-dessus comprennent les suivantes :

- 92(1), 93(1), 94(1) et 98 de la *Loi sur l'urbanisme* afin de pénétrer sur les propriétés, d'émettre des ordonnances, de demander des ordonnances de la Cour du Banc de la Reine, et commencer des procédures en Cour Provinciale;
- 100.2(b), 101, 102.1(1) et 190.01(3) de la *Loi sur les municipalités* afin d'émettre des billets, commencer des procédures en Cour Provinciale, pénétrer dans une propriété à tout moment raisonnable et d'émettre des avis pour des lieux dangereux ou inesthétiques; et

- 14 de la Loi sur la police afin d'émettre des billets et bien exercer leur fonction à titre d'agent chargé de l'exécution des arrêtés;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'**Ian Amirault-Langlais exécute sa discrétion selon les dossiers provenant de la secrétaire municipale et/ou du directeur général et les politiques municipales;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant que la personne est à l'embauche de la municipalité, ou limités ou résiliés par le conseil.

**Adoptée à l'unanimité.**

P14 – 09 – 155

**c) Taux de location de glace à l'aréna – saison 2014-2015**

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration et adopte les taux de location de glace suivants pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 mars 2015 :

<i>Taux du jour</i>	<i>90 \$</i>
<i>Taux jeunesse*</i>	<i>113 \$</i>
<i>Taux régulier</i>	<i>185 \$</i>
<i>Taux réduit</i>	<i>145 \$</i>

\* Le taux jeunesse s'applique aux groupes majoritairement composés de jeunes de moins de 17 ans. Ce taux s'applique également aux associations mineures.

**Adoptée à l'unanimité.**

**d) Mise à jour des projets capitaux**

Le directeur général donne une mise à jour des projets capitaux pour l'année 2014. Une feuille explicative a été remise au conseil identifiant les projets prévus, en cours, et ceux qui sont terminés. Les prévisions démontrent qu'un montant d'environ 74 000 \$ serait encore disponible. Le directeur général explique que l'un des achats approuvés par le conseil est celui du remplacement du « rescue 2 » pour la caserne de Pré-d'en-Haut. Suite aux recherches par le chef pompier pour l'achat d'un camion usagé, le coût d'un tel camion (tout équipé) dépasserait le montant de 30 000 \$ approuvé par le conseil.

P14 – 09 – 156

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil autorise un montant additionnel de 8 000 \$ qui s'ajoutera au 30 000 \$ déjà autorisé pour l'achat d'un camion usagé (« rescue 2 » à Pré-d'en-Haut). **Adoptée à l'unanimité.**

**10. Questions différées antérieurement**

Aucune.

**11. Pétition, requête et/ou délégation**

Aucune.

**12. Levée de la réunion**

Il est proposé par le conseiller Raoul Boudreau de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 13.



Donald O. LeBlanc  
Maire



Monique Bourque  
Secrétaire municipale

**Période de questions**

Monsieur Robert LeBlanc demande si la directrice des finances a été en mesure de trouver des informations concernant les dons octroyés au Parc des vétérans au cours des dernières années. La directrice des finances précise qu'en 2006, la municipalité leur a remis un chèque de 10 000 \$ et un chèque de 5 000 \$ en 2007 (par le biais d'octroi de la province), et un chèque de 5 000 \$ en 2009 provenant du budget de la municipalité pour un grand total de 20 000 \$. Monsieur LeBlanc demande des copies des chèques pour poursuivre sa vérification dans ce dossier. Il continue en disant qu'il attend toujours des excuses du maire pour un incident allégué de quelques années passées. Le maire mentionne qu'il n'a aucune intention de s'excuser dans cette affaire et qu'il considère le dossier clos.

La période de questions se termine à 20 h 17.